



## Informations liées à l'image.

Lieu : Ploubazlanec  
Période : 1798 - 1804

heure du Soir fil. de *Alvise Siches le baron et*  
*de Marie le baron de* demourant en cette commune de *Ploubazlanec*  
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être *Male*  
 Premier témoin *Alvise Siches de Ploubazlanec*  
 Second témoin *Jeanne Lehard rufé de Ploubazlanec*  
 Sur la requisition à nous faite par *le citoyen Alvise*  
*Siches père de l'enfant lequel ainsi que les deux témoins*  
 Et ont signé *Siches* me l'avoire signé et lu la loi

Constaté suivant la Loi, par moi *Guillaume Thomas*  
 Maire de *Ploubazlanec* faisant les fonctions d'officier  
 public de l'état civil. *Jme Thomas*

## Informations liées à l'image.

Lieu : Ploubazlanec  
 Période : 1798 - 1804